

Assemblée générale mixte du 16 avril 2024 Compte-rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Interparfums s'est tenue le 16 avril 2024 au Pavillon d'Armenonville à Paris, sous la présidence de Monsieur Philippe Benacin, Président-Directeur Général.

Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions proposées, portant, en particulier, sur :

- L'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2023 ;
- La distribution d'un dividende de 1,15 euro par action, mis en paiement le 30 avril 2024 ;
- L'approbation de la convention réglementée préalablement autorisée par le Conseil d'administration ;
- La nomination de Madame Caroline Renoux, en qualité d'administratrice indépendante, pour une durée de 4 ans ;
- L'augmentation de l'enveloppe annuelle allouée à la rémunération des membres du Conseil ;
- L'approbation des éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2023 au Président-Directeur Général ainsi que les politiques de rémunération 2024 applicables aux administrateurs et au Président-Directeur Général ;
- Le renouvellement des autorisations et délégations financières relatives à des émissions sur le capital de la Société.

Cette Assemblée générale, qui a été retransmise en direct sur le site internet de la Société, est désormais consultable en différé sous le lien : <https://www.interparfums-finance.fr/assemblee-generale/>

Le texte complet des résolutions et le résultat des votes sont disponibles sur le site www.interparfums-finance.fr

Paris, le 17 avril 2024

